

**Comment prendre en compte les questions relatives à la protection, au genre et à l'inclusion dans la réponse au COVID-19**

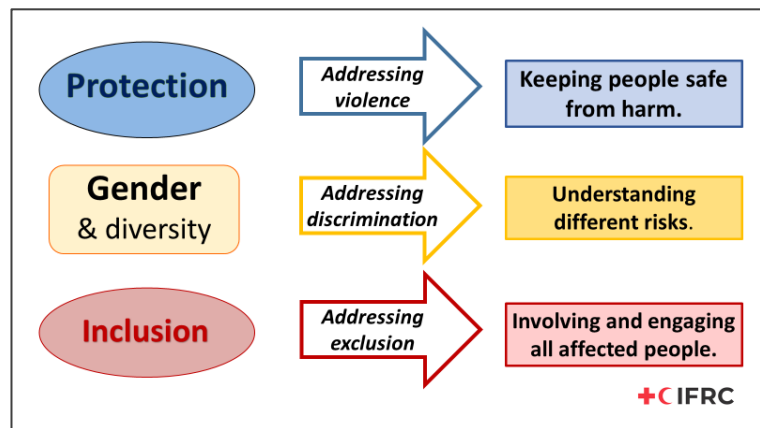


**Note d'orientation technique**

Cette note d'orientation technique est destinée au personnel de la FICR et des Sociétés nationales participant à l'opération mondiale, en particulier aux points focaux en charge des questions de protection, de genre et d'inclusion (PGI) et de la santé. Les [messages clés et considérations concernant les principaux groupes menacés d'exclusion](#) sont disponibles pour l'ensemble des membres de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Comme toutes les crises, l'épidémie de COVID affectera les gens différemment en fonction de leur sexe, de leur genre et d'autres facteurs, notamment l'âge, le handicap, l'orientation sexuelle, l'état de santé, le statut juridique, l'appartenance ethnique et d'autres aspects de la personne. Les situations d'urgence exacerbent les inégalités existantes entre les sexes, et l'on peut s'attendre à ce que l'incidence de la violence sexuelle et sexiste (VSS) ainsi que de la violence à l'égard des enfants augmente. Les groupes marginalisés sont susceptibles d'être davantage touchés par les effets sur la santé de l'épidémie et des conséquences socio-économiques associées.

"Protection, genre et inclusion" (PGI) désigne l'ensemble des actions de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui s'attaquent à la violence, à la discrimination ou à l'exclusion, dans tous les contextes où les Sociétés nationales travaillent.



Cette note d'orientation souligne les questions qui peuvent menacer la **dignité**, l'accès, la **participation** et la **sécurité** des personnes, et suggère des actions pour faire face à ces menaces.

## Autres orientations pertinentes

Le présent guide s'inspire des notes d'orientation suivantes et fournit des informations complémentaires.

- [Messages clés et considérations concernant les principaux groupes à risque- considérations relatives à PGI dans la réponse au Covid-19](#) (FICR pour l'ensemble du personnel et des volontaires des SN)
- [Prévention et lutte contre la stigmatisation sociale](#) (FICR, OMS et Unicef)
- [Orientation communautaire pour les mobilisateurs sociaux, les travailleurs et volontaires en première ligne](#). (FICR)
- Faire psychologiquement face à une épidémie (Croix-Rouge de Hong Kong) (en anglais)
  - [Pour les professionnels de santé et les premiers intervenants](#)
  - [Pour les personnes âgées souffrant de maladies chroniques / Pour le grand public](#)
- Notes techniques
  - [Comment prendre en compte les questions relatives à la protection, au genre et à l'inclusion dans la réponse au Covid-19](#) (FICR)
  - [La protection des enfants dans la réponse au Covid-19](#) (Alliance pour la protection de l'enfance)
  - [Comment inclure les personnes marginalisées et vulnérables dans la communication sur les risques et l'engagement communautaire](#) (groupe interinstitutionnel sur la communication des risques et l'engagement communautaire en Asie-Pacifique – en anglais)
  - [Santé mentale et soutien psychosocial pour le personnel, les volontaires et les communautés lors d'une épidémie de nouveau coronavirus](#) (FICR)

## Dignité

- **La stigmatisation et la discrimination autour de la maladie peuvent dissuader les personnes de chercher à se faire soigner**
  - Suivez les conseils de la section [Prévenir et lutter contre la stigmatisation sociale](#) : évitez les propos stigmatisants, diffusez les faits, engagez les personnes d'influence
- **Les restrictions à la mobilité et aux libertés des personnes peuvent affecter de manière disproportionnée les groupes marginalisés et vulnérables**
  - Collaborez et plaidez auprès des autorités gouvernementales pour garantir le respect de la dignité humaine
  - Fournissez des informations, des services juridiques et humanitaires aux groupes placés en quarantaine
- **Risque accru de perte de revenus, en particulier pour les travailleurs des secteurs informels, entraînant un manque d'accès aux services et aux biens de première nécessité, et une perte de dignité**
  - Soutien psychosocial, information et orientation vers des sources de soutien économique
  - Plaidoyer auprès du gouvernement pour soutenir les personnes en situation économique précaire
- **Les groupes à haut risque (les personnes âgées, les personnes souffrant de maladies chroniques ou d'autres maladies préexistantes, et les personnes dont le système immunitaire est affaibli) peuvent ressentir comme étant irrespectueux les messages conseillant aux gens de ne pas s'inquiéter s'ils ne font pas partie d'un groupe à (haut) risque**
  - Les communications sur les différents niveaux de risque et les comportements à adopter sont respectueuses des groupes identifiés comme étant à haut risque.

## Accès

Les groupes marginalisés et vulnérables sont susceptibles d'être plus touchés par l'épidémie de nombreuses différentes manières. L'accès aux services est une question particulièrement cruciale - qu'il s'agisse des services liés à l'épidémie ou des autres services touchés par les conséquences de l'épidémie sur la vie normale. Les problèmes d'accès étant différents pour chaque groupe, la présente section (et les suivantes) sont organisées par groupe.

### Les enfants et les jeunes

- **Les enfants ont des besoins spécifiques en matière d'information et sur le plan émotionnel. Ils ne peuvent pas accéder à de nombreux services si les écoles sont fermées.**
  - Concevez des matériels d'information et de communication adaptés aux enfants, sur les questions de santé physique et mentale liées à l'épidémie
  - Donnez des informations aux aidants, au personnel soignant et aux institutions sur les problèmes psychosociaux des enfants, ainsi que sur la santé et l'hygiène en général.
  - Fournissez des services adaptés aux enfants qui présentent des troubles émotionnels et des angoisses liés à la fermeture des écoles.
  - Veillez à ce que les services de migration de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge répondent aux besoins des enfants non accompagnés.

### Les femmes

- **Les femmes constituent la majorité du personnel de santé et des soignants en première ligne. Des facteurs culturels peuvent restreindre l'accès des femmes à l'information et aux services ; les femmes sont susceptibles d'être les plus touchées économiquement parlant.**

- Donnez des conseils spécifiques aux femmes qui s'occupent d'enfants et d'autres personnes placées en quarantaine, et qui ne peuvent pas toujours éviter les contacts étroits ces derniers.
- Veillez à ce que les communications, les soins, le soutien et les services soient adaptés à la culture et au genre de sorte à garantir l'accès des femmes, notamment en veillant à ce que les équipes médicales présentent une composition équilibrée et représentative de personnes de tout genre et à ce que les établissements de santé soient organisés de manière appropriée en fonction des questions culturelles et de genre.
- Envisagez d'accroître ou de démarrer l'accès aux programmes de subsistance et fournissez un accès à l'information sur l'aide aux pertes de revenus pour les femmes touchées économiquement.
- Élaborez des supports de communication pour les femmes enceintes sur les pratiques d'hygiène de base, les précautions à prendre en cas d'infection, les signes de danger, ainsi que sur comment et où se faire soigner. Développez (davantage) les services de soins de santé maternelle dans la mesure du possible, y compris l'assistance téléphonique

### Les hommes

- **Les hommes semblent plus susceptibles de tomber malade et de mourir du COVID-19<sup>1</sup>, ont tendance à se laver moins souvent les mains que les femmes et<sup>2</sup> ont apparemment une réponse immunitaire plus faible.**
  - Les équipes chargées de l'engagement communautaire et des services de santé devraient présenter une composition équilibrée et représentative de personnes de toutes identités de genre et diffuser des messages ciblés de la part d'autres hommes sur le lavage des mains.

### Les personnes handicapées<sup>3</sup>

- **Certaines personnes handicapées peuvent : avoir des besoins spécifiques en termes de communication; être davantage exposées à des risques du fait de conditions préexistantes ; perdre l'accès à leurs mécanismes de soutien habituels (personnel soignant)**
  - Donnez la priorité aux services d'aide aux personnes handicapées dans le cadre de la planification de la continuité des activités, et si possible, développez-les davantage, y compris l'aide téléphonique et en ligne.
  - Veillez à ce que des appareils d'assistance soient disponibles.
  - Offrez de multiples formes de communication accessibles, telles que les vidéos signées, le sous-titrage pour les malentendants, les documents en ligne pour les personnes utilisant des technologies d'assistance.
  - Proposez une approche personnalisée pour répondre aux besoins individuels, travaillez avec les aidants et les réseaux de soutien social.

### Les personnes ayant des conditions médicales préexistantes, y compris les personnes vivant avec le VIH

- Fournissez une communication sur mesure pour les PVVIH par le biais de plateformes auxquelles elles accèdent régulièrement, en expliquant pourquoi elles sont plus exposées.
- Assurez l'accès à l'information concernant les besoins spécifiques sur la base de leurs retours, y compris l'accès aux antirétroviraux et leur dispense

### Les personnes âgées

- Élaborez des messages spécifiques sur les risques encourus par les personnes âgées et sur la manière de les soigner, en particulier dans le cadre des soins à domicile. Ciblez les membres de leurs familles, les

---

<sup>1</sup> [New York Times](#), [The Independent](#) ; [the Scientist](#)

<sup>2</sup> [BMC Santé publique](#)

<sup>3</sup> «personnes handicapées» - est l'appellation utilisé dans la Convention relative aux droits des personnes handicapées

prestataires de soins de santé et les aidants.

- Utilisez les canaux de communication préférés des personnes âgées et faites-les participer afin de pouvoir répondre à leurs commentaires spécifiques
- Proposez, si possible et s'ils existent déjà, des services de soins/visites à domicile supplémentaires. Développez (davantage) l'assistance téléphonique / en ligne lorsque cela est possible.

### **Les survivants de la violence sexuelle et sexiste**

- Mettez à jour les voies d'orientation des victimes de violence sexuelle et sexiste en précisant les établissements de santé primaires et secondaires et informez les communautés clés et les principaux prestataires de services en conséquence.
- Renforcez le soutien aux autres secteurs tels que le personnel des lignes téléphoniques d'urgence et des services de sécurité et de protection.

### **Les réfugiés et les migrants**

- Traduisez et diffusez les communications sur COVID-19 dans les langues communes aux réfugiés et aux migrants, adaptez-les si nécessaire aux perceptions, croyances et pratiques de la communauté.
- Surveillez la discrimination à l'égard des migrants et lutez contre la désinformation.
- Diffusez des informations sur COVID-19, et promouvez les bonnes pratiques d'hygiène dans les services aux réfugiés et aux migrants.
- Incluez les réfugiés et les migrants dans les plans des sociétés nationales, en mettant notamment l'accent sur les migrants qui ne sont pas pris en compte par les structures officielles ou qui sont en situation irrégulière.
- Fournissez et/ou préconisez l'inclusion et l'accès non discriminatoire des réfugiés et des migrants aux services de santé publique.

### **Les minorités ethniques**

- Traduisez les informations dans les langues locales courantes parlées par les minorités ethniques.
- Donnez aux individus la possibilité de partager leurs questions et leurs préoccupations dans leur propre langue.
- Veillez à ce que les communications, les traitements, le soutien et les autres services soient adaptés aux besoins culturels.

### **Les minorités sexuelles et de genre, y compris les personnes LGBTIQ**

- Incluez les groupes, communautés et centres LGBTIQ existants dans les actions d'engagement et de sensibilisation communautaires car ils jouent un rôle clé dans la prévention et le soutien à l'accès aux soins médicaux. Accordez une attention particulière aux personnes âgées LGBTIQ
- Atteignez les réseaux LGBTIQ régionaux, si ce n'est pas sûr ou possible de le faire au niveau national ou communautaire.

## **Participation**

- Tous les groupes marginalisés risquent de ne pas être inclus dans les discussions et les décisions concernant la gestion de l'épidémie et les services mis en place.
- Consultez des personnes de toutes identités de genre, de tous âges, de tous handicaps et de toutes origines sur leurs besoins, préoccupations et priorités spécifiques afin d'éclairer la conception de l'ensemble des services, activités et mesures mis en place pour répondre à l'épidémie.
- Faites en sorte que la consultation soit aussi inclusive que possible en tenant compte des questions de langue, d'accessibilité (pour les personnes souffrant de différents handicaps), de disponibilité, de disposition, de fonctionnement, etc.

- Consultez des enfants et des adolescents, avec l'aide d'employés et de volontaires ayant des compétences et une expérience de la communication avec ces groupes d'âge.
- Assurez une sensibilisation active pour recueillir les réactions des personnes handicapées et faites participer les organisations de personnes handicapées à la consultation et à la prise de décision.
- Veillez à ce que les équipes d'engagement communautaire présentent une composition équilibrée et représentative de personnes de toutes identités de genre.
- Fournissez des moyens en ligne et anonymes pour recueillir des retours/commentaires sur les services et les activités, qui soient plus faciles d'accès pour les femmes et les groupes marginalisés qui peuvent ne pas être en mesure de contribuer aux discussions communautaires.
- Recherchez et obtenez la participation des personnes âgées, en identifiant et en utilisant les canaux de communication les plus utilisés par ces dernières.

## Sécurité

### Les enfants et les jeunes

- Fournissez aux parents les ressources nécessaires pour gérer leurs propres anxiétés et les aider à gérer celles de leurs enfants.
- Plaidez en faveur de politiques favorables à la présence familiale sur le lieu de travail afin que les parents puissent mieux s'occuper de leurs enfants.
- Fournissez des services de conseil et de soutien aux familles touchées, par téléphone et en ligne.
- Soutenez si possible la continuité de l'éducation par des activités non formelles ou récréatives - référez-vous aux [conseils de la FICR/OMS/UNICEF pour protéger les enfants durant l'épidémie](#)

### Les femmes

- Veillez à ce que des mesures d'atténuation des risques de violence sexuelle et sexiste soient mises en place dans les installations dédiées à la mise en quarantaine, ainsi qu'au cours des processus et procédures d'isolement.
- Veillez à ce que l'ensemble du personnel et des volontaires travaillant sur les lignes d'assistance téléphonique ou fournissant des services soient formés à répondre aux signalements de VSS (en particulier la violence entre partenaires intimes) et à orienter les personnes concernées vers des services spécialisés.

### Les personnes âgées

- Donnez la priorité à la continuité des services d'aide aux personnes âgées et soyez particulièrement vigilants aux signes de violence lors des visites à domicile (si elles se poursuivent) ou dans d'autres cas de soutien.
- Veillez à ce que l'ensemble du personnel et des volontaires travaillant sur les lignes d'assistance téléphonique ou fournissant des services soient formés à répondre aux signalements de violence envers les personnes âgées, et/ou à orienter les personnes concernées vers des services spécialisés.

### Les migrants

- Surveillez l'augmentation des incidents de violence (formels ou informels) envers les migrants, offrez aux personnes concernées du soutien psychosocial et des conseils, et orientez-les

## Prevention et lutte contre l'exploitation et les abus sexuels

Alors que les vulnérabilités et les inégalités de pouvoirs augmentent, les personnes touchées sont exposées à un risque accru d'exploitation et d'abus sexuels dans le cadre de l'intervention de lutte contre le COVID-19. En 2018, le Secrétariat de la Fédération internationale a adopté la [Politique relative à la lutte contre l'exploitation et les abus sexuels et à leur prévention](#), qui repose sur une approche axée sur les survivants alignée sur les [Six principes fondamentaux du Comité permanent interorganisations \(CPI\)](#) (en anglais). La Fédération a rejoint le Mécanisme interorganisations du Comité directeur pour les interventions humanitaires (SCHR) pour le signalement des comportements répréhensibles ([Inter-Agency Misconduct Disclosure Scheme](#), en anglais) qui vise à empêcher les agresseurs sexuels connus de travailler dans les organisations d'aide humanitaire.

Vous trouverez ci-après les mesures qu'il est recommandé de prendre pour adapter vos opérations de lutte contre le COVID-19 aux besoins et aux droits des victimes de l'exploitation et des abus sexuels, et élaborer votre propre politique relative à la lutte contre l'exploitation et les abus sexuels et à leur prévention, ainsi que le plan d'action connexe :

- Intégrez la question de la prévention et de la lutte contre l'exploitation et les abus sexuels dans vos mécanismes de retours d'information et de plainte. Des orientations sont données à ce sujet dans un [Guide du CPI](#) ;
- Désignez une personne de référence pour le mécanisme communautaire de signalement des cas/de plainte (un modèle de cahier des charges est donné à l'annexe 4, page 85, du [Guide du CPI](#)) ;
- Sensibilisez vos employés et volontaires à la question de la prévention et de la lutte contre l'exploitation et les abus sexuels, par exemple en leur montrant cette [vidéo](#) de 6 minutes intitulée « No Excuse for Abuse » (Rien n'excuse la violence sexuelle) et en organisant un forum de questions/réponses accessible sur ordinateur ou téléphone portable ;
- Adoptez une approche axée sur les survivants dans vos efforts visant à prévenir et à lutter contre l'exploitation et les abus sexuels, comme le détaille cette [présentation](#).

## Stratégie opérationnelle mondiale de la FICR en réponse au COVID-19 : considérations relatives à la protection, au genre et à l'inclusion (PGI)

Cette section présente les actions clés en matière de PGI à prendre en compte dans chaque phase de la réponse ; elle est destinée à soutenir l'élaboration des plans d'action d'urgence.

Phases de réponse		Actions PGI
Préparer	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation des institutions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Guidez le personnel et les volontaires sur les questions de genre et de diversité, et sur les risques de protection et d'exclusion liées aux conséquences du COVID-19.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• RCCE (Communication sur les risques et engagement communautaire)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veillez à ce que toutes les activités de communication des risques et d'engagement communautaire (RCCE) soient adaptées et accessibles à tous, en tenant compte en particulier des groupes marginalisés.</li> </ul>
Enrayer	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détection des cas (dépistage + surveillance)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veillez à ce que toutes les activités de détection des cas soient dignes, centrées sur la personne, adaptées et accessibles à tous, en tenant compte en particulier des groupes marginalisés. Voir les normes minimales à la page suivante.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• RCCE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comme ci-dessus</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quarantaine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apportez un soutien psychosocial, par téléphone ou en ligne</li> <li>• Orientez et soutenez les personnes qui subissent des violences sexuelles et sexistes, y compris la violence exercée par un partenaire intime. Mettez en place ou développez davantage une ligne téléphonique de soutien.</li> <li>• Fournissez des services d'orientation et de soutien pour les incidents de violence envers les enfants.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acceptation par la Communauté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veillez à ce que les activités visant à l'acceptation de la communauté soient dignes, participatives et accessibles à tous, en tenant compte en particulier des groupes marginalisés.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Isolement et soins</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apportez un soutien psychosocial, par téléphone ou en ligne dans la mesure du possible.</li> <li>• Veillez à ce que les installations dédiées aux soins soient dignes et accessibles à tous les groupes, en particulier à ceux marginalisés.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien psychosocial (SPS)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veillez à ce que le soutien psychosocial soit accessible, approprié et adapté à toutes les personnes de la communauté, en s'adaptant au contexte local et aux besoins spécifiques.</li> <li>• Disposez idéalement de personnel de soutien formé, de sexe, de langue, d'ethnie, de culture, etc. différents, reflétant la composition démographique de la communauté.</li> </ul>
Atténuer	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités de santé au niveau communautaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veillez à ce que toutes les activités menées au niveau communautaire soient dignes, centrées sur la personne, adaptées et accessibles à tous, en tenant compte en particulier des groupes marginalisés. Voir les normes minimales à la page suivante.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soins et soutien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veillez à ce que toutes les activités menées au niveau communautaire soient dignes, centrées sur la personne, adaptées et accessibles à tous, en tenant compte en particulier des groupes marginalisés. Voir les normes minimales à la page suivante.</li> </ul>



	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Continuité des services sociaux d'urgence</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veillez à ce que tous les services sociaux d'urgence restent accessibles à tous, en particulier aux groupes marginalisés.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>RCCE</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comme ci-dessus</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>PSS</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comme ci-dessus</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Moyens de subsistance</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examinez quels sont les groupes de la communauté susceptibles d'être les plus touchés par l'impact de l'épidémie sur les moyens de subsistance et apportez un soutien psychosocial, des informations et une orientation vers les mesures d'atténuation de l'épidémie et de ses conséquences mises en place par l'État ou la société civile.</li> <li>• Si la Société nationale apporte un soutien aux moyens de subsistance, un accès à l'emploi et/ou des services de génération de revenus, envisagez les possibilités d'accroître/d'étendre ces mesures de soutien. Veillez à ce que toute aide fournie soit digne et accessible à tous.</li> </ul>

## Normes minimales de l'PGI communes à tous les secteurs, adaptées pour COVID-19

Il s'agit de l'ensemble commun de normes qui s'appliquent à tous les secteurs dans toute intervention d'urgence. Elles ont été adaptées ici pour la réponse COVID et les indications spécifiques sont données en gras. Il est destiné au personnel technique de l'IGP et au personnel d'appui sanitaire.

<b>Dignité</b>
Le personnel et les volontaires engagés en réponse à COVID-19 sont sensibilisés aux questions relatives au genre, à l'âge, au handicap et aux besoins connexes, ainsi qu'à la manière de communiquer de façon respectueuse avec des personnes présentant des déficiences physiques, sensorielles et intellectuelles, des personnes ayant des troubles mentaux et des personnes âgées (voir ADCAP, Normes d'inclusion humanitaire, 2018).
<b>Accès</b>
En consultation avec les groupes communautaires concernés, les contraintes ou les obstacles rencontrés par les personnes de toutes identités de genre, de tous âges, de tous handicaps et de toutes origines dans l'accès aux services et installations de <b>dépistage et de traitement</b> sont identifiés et des mesures sont prises pour répondre à chaque contrainte et obstacle.
Lorsque des critères de sélection et de hiérarchisation pour l'accès au dépistage et à la surveillance, au traitement et au soutien psychosocial ont été ou sont élaborés, ils sont éclairés par une analyse de genre et de diversité afin de garantir l'accès des plus marginalisés. Les migrants reçoivent des services sur la seule base de leurs besoins, indépendamment de leur statut légal, et ne sont pas exposés à des risques supplémentaires par la présence des autorités policières.
Les évaluations <b>liées à COVID-19</b> , les exercices de cartographie et autres mécanismes de collecte de données comprennent des questions pour une analyse de genre et de diversité. Les données sont ventilées au moins par sexe, âge et handicap et d'autres variables adaptées au contexte sont prises en compte afin de mieux comprendre et atteindre les personnes les plus marginalisées.
La communauté concernée reçoit des informations pertinentes et est informée de ses droits en ce qui concerne la <b>COVID-19</b> . Ces informations sont largement diffusées dans des formats accessibles, qui peuvent comprendre le braille, des formats visuels (par exemple, des images ou des affiches, l'utilisation de polices de caractères plus grandes), les langues pertinentes, des formats audio (par exemple, la transmission radio), le langage des signes et des formats faciles à lire.
<b>Participation</b>
Une sensibilisation est menée sur les droits des femmes, des enfants, des personnes handicapées, des personnes âgées, des minorités sexuelles et de genre, des migrants et des réfugiés et d'autres minorités à participer aux activités d'intervention et à en bénéficier, par exemple :
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Détection des cas d'infection</b></li> <li>• <b>Activités de promotion de la santé au niveau communautaire</b></li> <li>• <b>Traitement et soutien des services de santé surchargés</b></li> <li>• <b>Soutien psychosocial</b></li> <li>• <b>Moyens de subsistance</b></li> <li>• <b>Continuité des services sociaux d'urgence</b></li> </ul>

Des personnes de toutes identités de genre, de tous âges, de tous handicaps et de toutes origines sont consultées sur leurs besoins, préoccupations et priorités spécifiques afin d'éclairer la conception de tous les services, activités et mesures mis en place pour répondre à la **COVID-19**. Le cas échéant, des discussions de groupes de réflexion sur le même genre sont organisées avec des animateurs et des interprètes correspondants dans des contextes multilingues.

Les équipes d'évaluation, de réponse et de suivi et d'évaluation ont une représentation équilibrée/équitable des personnes de toutes les identités sexuelles, de tous les âges, de tous les handicaps et de toutes les origines, y compris les minorités linguistiques.

Le calendrier des évaluations tient compte des habitudes quotidiennes des différents groupes afin de garantir la participation de tous.

Si des comités communautaires ou équivalents sont créés pour faire face aux effets de l'épidémie, ils doivent assurer une représentation équilibrée/équitable des personnes de toutes les identités sexuelles, de tous les âges, de tous les handicaps et de toutes les origines. Lorsque les comités d'identité mixte ne sont pas culturellement acceptables, des comités séparés sont créés pour répondre aux besoins distincts des diverses identités de genre.

## Sécurité

Avec la participation de personnes de toutes les identités sexuelles, de tous les âges, de tous les handicaps et de tous les milieux, les risques liés aux questions de sécurité (autres que la sécurité contre les infections et les maladies) sont évalués.

### ***Prévention et lutte contre la violence sexuelle et sexiste et protection des enfants***

Les normes sociales et de genre discriminatoires, impliquant notamment des stéréotypes négatifs sur le handicap, sont recensées par rapport à la **COVID-19**. En collaboration avec la communauté, des mesures sont conçues pour combattre ces normes, car elles risquent de contribuer à des inégalités de genre et autres formes d'inégalités et à la violence sexuelle et sexiste.

Une analyse des risques est effectuée, notamment en ce qui concerne la violence sexuelle et sexiste et la protection des enfants, ainsi que d'autres risques clés en matière de protection, par exemple la traite des êtres humains, et des mesures d'atténuation sont élaborées.

Des mesures spécifiques sont prises pour réduire le risque de violence sexuelle et sexiste et de violence contre les enfants. Ces mesures comprennent, entre autres, les suivantes:

- le partenariat avec des femmes et/ou des organisations de femmes, des groupes ou des organisations de femmes handicapées, des organisations de la société civile.
- des minorités sexuelles et de genre et autres groupes à risque et des réseaux de protection de l'enfance.
- la consultation des groupes à risque pour définir des lieux sûrs pour les installations liées à COVID-19 et les activités connexes.
- la participation active d'hommes et de garçons en tant qu'agents du changement dans le combat contre la violence sexuelle et sexiste ;
- la coordination avec d'autres secteurs et groupements pertinents, tels que l'eau, l'assainissement et l'hygiène, la protection, les abris et les établissements humains, afin d'intégrer l'atténuation de la violence sexuelle et sexiste et la protection des enfants.
- la création de zones séparées et sûres, telles que des espaces adaptés aux femmes, aux adolescents et aux enfants, qui soient accessibles aux personnes handicapées.
- l'établissement d'espaces séparés et sûrs, tels que des espaces dédiés aux femmes, aux adolescents et aux enfants<sup>6</sup> accessibles aux personnes handicapées ;

- la mise en place de systèmes de sécurité pour les enfants non accompagnés et séparés, y compris des espaces dédiés et sûrs.

Des spécialistes de la violence sexuelle et sexiste et de la protection des enfants sont consultés pour identifier des systèmes sûrs, confidentiels et appropriés d'assistance aux personnes survivantes (les procédures d'aiguillage) qui révèlent au personnel de santé qu'elles ont subi des violences. Le personnel a les connaissances et les compétences requises pour traiter l'information divulguée, indiquer aux survivants où ils peuvent bénéficier d'une aide et appliquer l'approche axée sur les survivants. Lorsque des risques spécifiques sont détectés, par exemple la traite des êtres humains, des spécialistes sont identifiés et le groupe sectoriel appuie les équipes de santé pour atténuer ces risques.

Tous les membres du personnel et les volontaires intervenant dans le secteur de la santé ont suivi au moins une séance de formation sur chacun des thèmes suivants : genre et diversité, inclusion du handicap, protection des enfants, traite des êtres humains, et violence sexuelle et sexiste.

L'ensemble du personnel de santé comprend les principes directeurs de l'approche axée sur les survivants appliquée au travail effectué auprès des survivants de la violence sexuelle et sexiste : 1) sécurité, 2) confidentialité, 3) respect et 4) non-discrimination, ainsi que les procédures d'aiguillage pour les survivants de la violence sexuelle et sexiste, y compris les victimes de la traite.

Tous les membres du personnel et les volontaires participant aux interventions liées à la santé sont en possession d'une liste à jour et des coordonnées détaillées des organismes et des spécialistes de la violence sexuelle et sexiste, de la protection des enfants, des services de soutien juridique et psychosocial vers lesquels ils peuvent diriger les survivants de la violence sexuelle et sexiste ou les enfants victimes de violence qui leur signalent un incident. Des efforts devraient être déployés pour identifier les organismes ou les professionnels expérimentés dans le traitement des risques spécifiques dans chaque contexte, par exemple la traite des êtres humains.

Les membres du comité Covid-19 et les communautés touchées sont engagés dans des activités de sensibilisation à la violence sexuelle et sexiste et à la protection de l'enfance, y compris d'autres sujets liés à l'atténuation des risques, comme la traite des êtres humains.

Des messages sur la prévention et la lutte contre la violence sexuelle et sexiste, la protection des enfants et les principaux risques en matière de protection, par exemple, la traite des êtres humains, sont diffusés dans les salles de consultation et dans le cadre des activités de sensibilisation, par exemple, lors de dialogues avec les patients ou sous la forme d'affiches et de messages dans les établissements scolaires, en coopération avec les infirmières scolaires qui sont parfois les premiers points de contact des survivants. Les messages contiennent des informations relatives aux droits et aux possibilités de signaler les risques et d'avoir accès aux soins d'une manière éthique, sûre, confidentielle et non discriminatoire.